



PV de reprise des lieux: inventaire incomplet

Par Sebastien35

Bonjour,

je suis propriétaire d'une maison qui a été occupé par des locataires qui ne payaient plus le loyer depuis fin 2018

Le 31/10/23, l'huissier mandaté par mon assurance a finalement procédé à un PV de reprise des lieux, suite à un constat d'abandon par les locataires

Le logement est en mauvais état et de nombreuses affaire/déchets sont présents dans toute la maison

Le procès-verbal de reprise des lieux me semble incomplet, 4 pièces de vie ne son pas du tout mentionnées dans l'état des lieux. L'acte ne fait mention d'aucun témoins, ni propriétaire ni locataires n'étaient non plus présent

Cela me fais poser questions sur plusieurs situations:

-Dans l'une des pièces non mentionnée ,un dégâts des eaux a eus lieu, ce dernier ayant cassé le carrelage du sol, je ne peux pas fournir à mon assurance le comparatif avec l'état des lieux d'entrée

-Un coffre fort à arme est présent dans l'une des pièces, non mentionné dans l'état des lieux. Je souhaite cependant le remettre à la gendarmerie

-Il n'y est mentionné aucun relevé de compteurs (gaz, élec et eau), et les locataires ne payaient pas ces factures. Je souhaiterai être sur que je peux reprendre les contrats avec les compteurs que j'ai relevé moi même

Quels conseils pourriez vous me donner dans cette situation? Pensez-vous que je doivent porter ces constat au juge de l'exécution?

D'avance je vous remercie pour votre aide